

# La santé, un bien qui n'a pas de prix?

Rapport de gestion 2020 de CONCORDIA





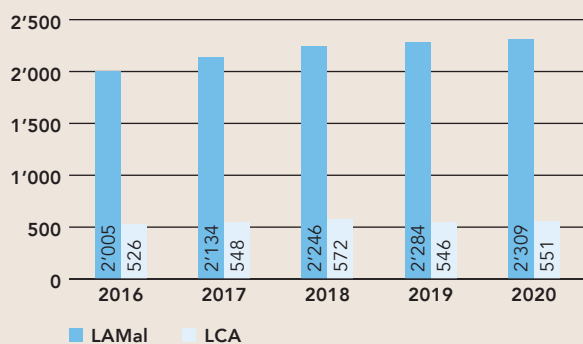
<b>Sommaire</b>	Page
<u>Chiffres clés englobant toutes les branches d'assurance</u>	<u>4</u>
<b>Portrait</b>	
<u>Miser sur la proximité pour bâtir une relation de confiance durable</u>	<u>5</u>
<b>Thématique</b>	
<u>La santé, un bien qui n'a pas de prix?</u>	<u>6-7</u>
<u>Conseil d'administration</u>	<u>8-9</u>
<u>Honoraires du Conseil d'administration</u>	<u>10</u>
<u>Organigramme</u>	<u>11</u>
<u>Comité directeur et membres de la Direction</u>	<u>12-13</u>
<u>Rémunération au sein du Comité directeur</u>	<u>14</u>
<u>Le groupe CONCORDIA</u>	<u>15-17</u>
<u>Prestations AOS de CONCORDIA</u>	<u>18</u>
<u>Chiffres clés pour l'AOS</u>	<u>19</u>
<u>Exercice 2020</u>	<u>20-22</u>
<b>Rapport financier</b>	<b>23-61</b>

# Chiffres clés

## englobant toutes les branches d'assurance

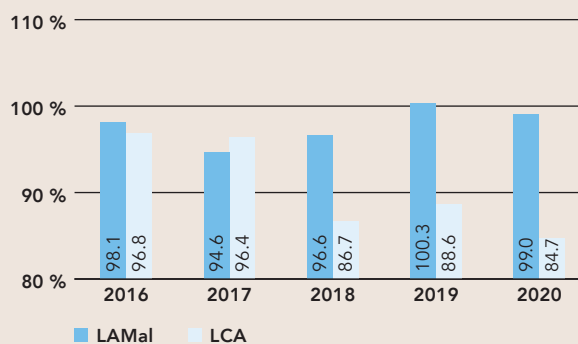
### Primes acquises

En millions de CHF

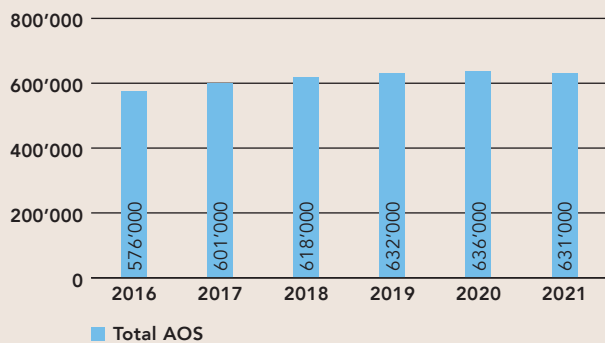


### Ratio combiné

Dépenses actuarielles (y compris dépenses d'exploitation) en pourcentage des primes acquises

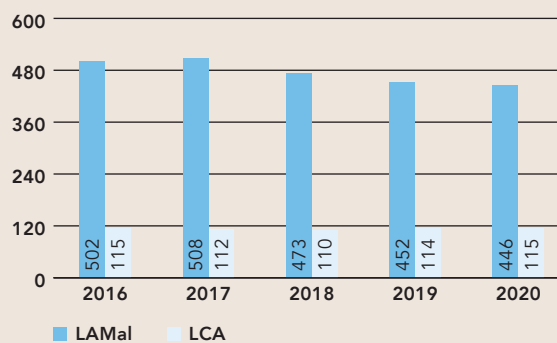


### Portefeuille d'assurés-es

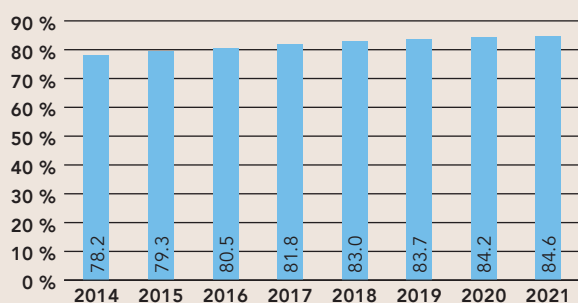


### État des provisions pour prestations

En millions de CHF



### Pourcentage de la clientèle de CONCORDIA dans les modèles d'assurance alternatifs de l'AOS



---

# Miser sur la proximité pour bâtir une relation de confiance durable

---

CONCORDIA a été fondée en 1913 sous la forme d'une association d'entraide. À cette époque, si un travailleur ou une travailleuse tombait gravement malade, la pauvreté pouvait toucher toute sa famille. Car privées de leur capacité de travail, les personnes malades étaient aussi privées de salaire. Sans compter que les soins et les médicaments devaient en règle générale être payés de leur poche. Les travailleurs et travailleuses ont alors commencé à unir leurs forces, donnant ainsi naissance à des caisses-maladie d'entreprise et à des associations. Chaque mois, les membres de ces organisations versaient un certain montant dans une caisse commune et bénéficiaient d'un soutien financier en cas de maladie.

Aujourd'hui, plus d'un siècle après sa création, CONCORDIA fait figure d'entreprise moderne sur le marché de la santé. Elle compte parmi les plus grands assureurs-maladie de Suisse et occupe la première place sur le marché dans la Principauté du Liechtenstein. À l'heure actuelle, 631'000 assuré-es lui accordent leur confiance.

Plusieurs raisons sont à l'origine du succès de CONCORDIA: elle se montre proche de ses clients et clientes et fait preuve de compréhension à l'égard de leurs préoccupations et de leurs besoins au quotidien. Par ailleurs, elle offre des services personnalisés de premier ordre, que ce soit dans ses agences et agences locales de Suisse – quelque 190 au total – et ses deux centres clientèle du Liechtenstein, ou sur son portail clientèle en ligne et les réseaux sociaux.

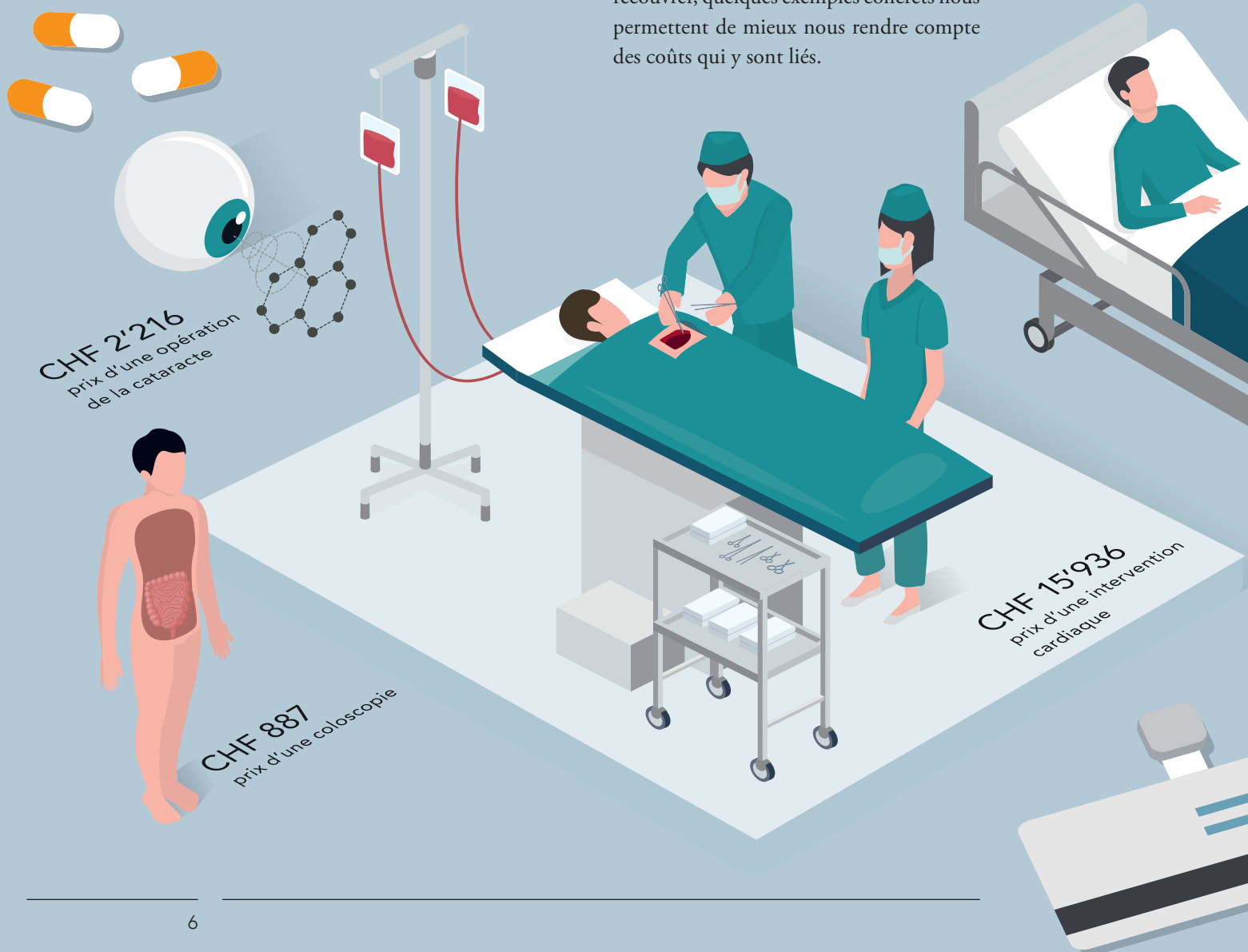
Employeur apprécié, CONCORDIA compte près de 1'400 collaborateurs et collaboratrices, dont 700 au Siège principal à Lucerne. 65 % de ses salarié-es sont des femmes. Nombre d'entre eux et elles travaillent à temps partiel, une possibilité offerte par CONCORDIA pour leur permettre de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Quant à l'objectif principal, il reste le même pour tout le monde: gagner la confiance des assuré-es et la conserver.

# La santé, un bien qui n'a pas de prix?

«L'important, c'est la santé!» Cette formule, souvent utilisée comme un remède à tous les maux, semble prendre tout son sens actuellement dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Car s'il y a bien eu un sujet qui a été au cœur de l'attention en 2020, c'est la santé.

Pour chacun et chacune d'entre nous, la santé revêt une importance capitale. Qui irait en effet dire qu'elle n'est pas précieuse? C'est d'ailleurs pour cela qu'elle a un coût en Suisse.

S'il n'est bien sûr pas possible de déterminer la valeur de la santé en soi ou des mesures nécessaires pour la préserver ou la recouvrer, quelques exemples concrets nous permettent de mieux nous rendre compte des coûts qui y sont liés.



CHF 2'216  
prix d'une opération  
de la cataracte

CHF 887  
prix d'une coloscopie

CHF 15'936  
prix d'une intervention  
cardiaque



Montants moyens pris en charge par l'assurance obligatoire des soins; ils varient au cas par cas.

# Conseil d'administration



**Andreas Lauterburg**  
Dr phil. nat.  
*Président*



**Dorothea Zünd-Bienz**  
Experte fiscale diplômée  
Experte-comptable  
diplômée  
*Vice-présidente*



**Maurice Eglin**  
Ing. info. dipl. EPF

---

**Entrepreneur**

Membre du Conseil d'administration  
depuis 2006  
*Commission du personnel, président*  
*Commission des finances, membre*  
*Commission technologique, membre*

---

**Entrepreneuse**

Membre du Conseil d'administration  
depuis 2014  
*Commission du personnel, membre*

---

**Chef coordination des crises  
et coordination extérieure  
en cybersécurité DDPS**

Membre du Conseil d'administration  
depuis 2010  
*Commission technologique, président*



**Pr Martin Eling**  
Dr en sc. pol.

---

**Professeur en management de  
l'assurance, HSG**

Membre du Conseil d'administration  
depuis 2017



**Ruth Humbel**  
Lic. en droit

---

**Conseillère nationale**

Membre du Conseil d'administration  
depuis 2014



**Eva Jaisli**  
Dre h. c.

---

**Entrepreneuse**

Membre du Conseil d'administration  
depuis 2010  
*Commission des finances, membre*





**Donat P. Marxer**

Dr en sc. éc., ing. HTL

---

**Entrepreneur**

Membre du Conseil d'administration  
depuis 2017



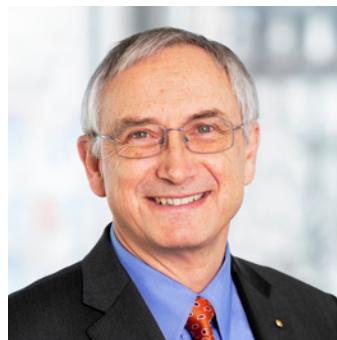
**Felix Muff**

Lic. en droit, avocat

---

**Compliance manager**

Membre du Conseil d'administration  
depuis 2011  
*Commission des finances, président*



**Markus Wyss**

Dr phil. nat.

---

**Entrepreneur**

Membre du Conseil d'administration  
depuis 2009  
*Commission technologique, membre*  
*Commission du personnel, membre*

# Honoraires du Conseil d'administration

---

Au cours de l'exercice 2020, un montant total de CHF 222'146 a été versé à titre d'honoraires, jetons de présence compris, aux membres du Conseil d'administration de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA. La somme en question comprend les honoraires du président du Conseil d'administration, qui se sont élevés à CHF 67'815. CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA gère les activités régies par la LAMal en Suisse et la LAMal au Liechtenstein.

Jetons de présence compris, les membres du Conseil d'administration ont touché des honoraires d'un total de CHF 433'403, dont CHF 182'433 versés au président du Conseil d'administration, pour les sociétés suivantes:

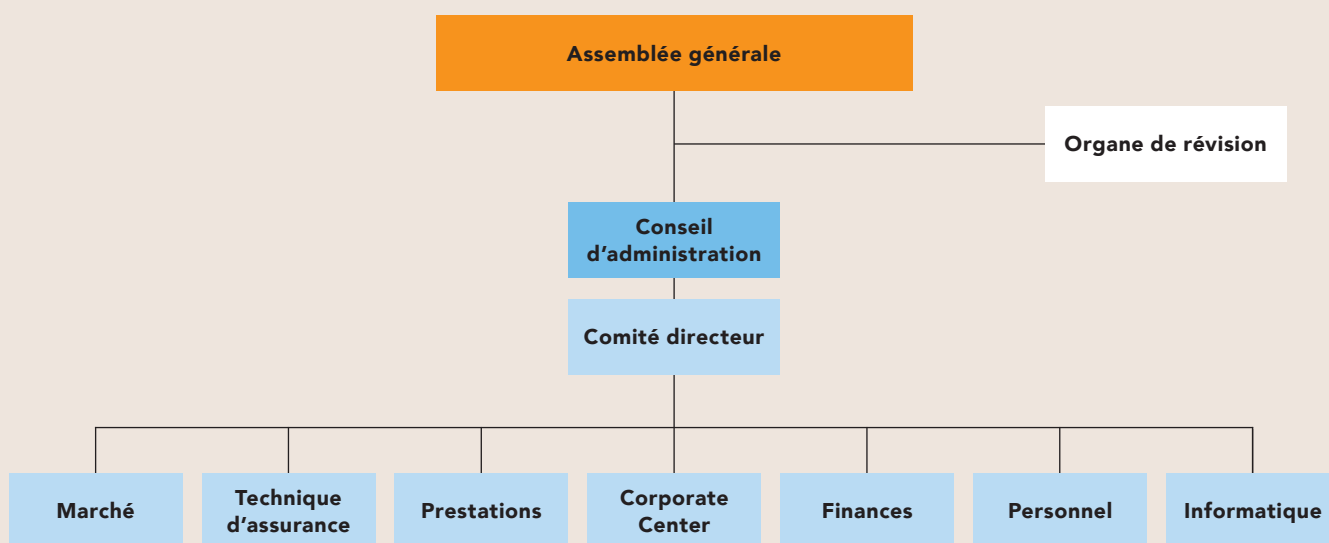
- CONCORDIA Assurances SA;
- l'association CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents;
- CONCORDIA Participations SA;
- la Fondation Konkordia (Stiftung Kranken- und Unfallkasse Konkordia);
- Solida Assurances SA;
- Hôtel Cascada SA;
- Monvia SA;
- la Fondation Caisse de pension de CONCORDIA.

Le président du Conseil d'administration de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA dirige aussi les conseils d'administration et conseils de fondation des sociétés mentionnées précédemment, hormis ceux de Monvia SA. Aucun mandat n'est attribué à des cabinets de conseil pour la gestion stratégique des sociétés.

Le Conseil d'administration ne perçoit pas de rémunérations variables. Les membres du Conseil d'administration ne peuvent accepter aucun autre mandat de conseil rémunéré au sein de CONCORDIA et ne se voient accorder ni prêts ni hypothèques. Ils et elles n'ont pas non plus le droit d'être rattaché-es à la Caisse de pension de CONCORDIA, mais doivent subvenir personnellement à leur prévoyance vieillesse. Par ailleurs, aucune indemnité n'est versée aux ancien·nes membres du Conseil d'administration.

## Organigramme

---



## Organe de révision

---

**PricewaterhouseCoopers SA**

Lucerne

# Comité directeur



**Nikolai Dittli**  
*CEO*

Membre du Comité directeur  
depuis 2001

*Licence en sciences politiques,  
Université de Berne  
Licence en théologie, Université de Lucerne*



**Agnes Durrer**  
*Vice-CEO, Corporate Center*

Membre du Comité directeur  
depuis 2003

*Brevet d'avocate et de notaire, OW  
Licence en droit, Université de Lausanne*



**Peter Anderegg**  
*Personnel*

Membre du Comité directeur  
depuis 2016

*MBA, OUBS*



**Christoph Braschler**  
Dr en sc. éc.  
*Finances*

Membre du Comité directeur  
depuis 2007

*Doctorat en sciences économiques, HSG*



**Stefan Pleisch**  
Dr en sc.  
*Informatique*

Membre du Comité directeur  
depuis 2014

*Doctorat en sciences, EPFL*



**Hansjörg Setz**  
*Marché*

Membre du Comité directeur  
depuis 2012

*Executive MBA, HSG  
Licence en sciences politiques,  
Université de Berne*



**Kurt Stricker**

*Technique d'assurance*

---

Membre du Comité directeur  
depuis 2019

*Diplôme d'économiste d'entreprise HES  
Executive MBA, Haute école de Lucerne*



**Jürg Vontobel**

Dr en méd.

*Prestations*

---

Membre du Comité directeur  
depuis 2007

*Doctorat en médecine, Université de Zurich*

## Membres de la Direction

---

Raphael Auf der Maur  
Ruedi Bachmann  
Markus Bingisser  
Alexander Birrer  
Astrid Brändlin  
Jeannine Frey  
Bruno Haltmeier

Fabienne Hasler  
Guido Leu, Dr phil.  
Robert Lustenberger  
Michael Morger  
Rolf Nick  
Antonio Reis  
Urs Scholl

Pia Schuler  
Gaby Streit  
Ulrich Tanner, Dr en méd.  
Fabienne Weiss  
Reto Wyss  
Joëlle Ziegler

# Rémunération au sein du Comité directeur

---

Pour l'exercice 2020, les huit membres du Comité directeur de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA et CONCORDIA Assurances SA ont perçu des rémunérations (part variable et cotisations à la Caisse de pension incluses) d'un montant total de CHF 3'033'903, dont CHF 1'668'646 concernant CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA. Cette dernière englobe les domaines d'activité ressortissant à la LAMal en Suisse, ainsi qu'à la LAMal au Liechtenstein. Le salaire du CEO s'est chiffré pour les deux sociétés à CHF 530'800, part variable et cotisations à la Caisse de pension comprises, dont CHF 291'940 concernant CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA. Ces chiffres représentent une légère baisse par rapport à l'année précédente.

Pour le Comité directeur, la part variable ne peut dépasser 10 %. Elle est liée à des objectifs à long terme (accroissement et satisfaction de la clientèle, réserves et provisions, qualité des services, etc.), dont la réalisation est évaluée au bout de trois ans.

Les membres du Comité directeur ont l'obligation de céder à CONCORDIA les honoraires et jetons de présence que leur a rapportés l'ensemble de leurs mandats pour le compte de CONCORDIA au sein et en dehors du groupe. CONCORDIA n'octroie pas d'indemnités de départ, ni de parachutes dorés. Les gratifications pour ancienneté de service sont réglées de la même manière que pour les autres collaborateurs et collaboratrices. Les membres du Comité directeur ne se voient accorder ni prêts ni hypothèques.

# Le groupe CONCORDIA

---

Font partie du groupe CONCORDIA les entreprises et les fondations suivantes:



L'association **CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents**, avec siège à Lucerne, constitue la structure faitière du groupe CONCORDIA. Elle a été fondée en 1913. L'ensemble des autres sociétés et fondations sont issues de cette association ou ont été créées avec son concours. Devient membre de l'association CONCORDIA toute personne physique domiciliée dans son rayon d'activité qui a conclu une assurance obligatoire des soins ou une assurance des soins complémentaire à l'assurance obligatoire des soins (à l'exception de l'Assurance vacances et voyages) auprès d'une société du groupe CONCORDIA, à moins qu'elle ne refuse expressément cette admission.

**CONCORDIA Participations SA**, avec siège à Lucerne, est la holding du groupe CONCORDIA. Elle appartient à l'association et détient toutes les participations du groupe pour lesquelles un autre régime de propriété ne paraît pas plus adéquat.

**CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA**, avec siège à Lucerne, gère l'assurance obligatoire des soins et l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) en vigueur en Suisse, de même que l'assurance-maladie (y compris les assurances complémentaires facultatives et les assurances d'indemnités journalières en cas de maladie) selon la LAMal liechtensteinoise.

**CONCORDIA Assurances SA**, avec siège à Lucerne, propose des assurances-maladie et accidents ainsi que des solutions de prévoyance selon la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA).

La **Fondation Konkordia** (Stiftung Kranken- und Unfallkasse Konkordia), avec siège à Lucerne, a été fondée en 1982. Elle verse des dons destinés aux assurés de CONCORDIA.

La **Fondation Caisse de pension de CONCORDIA**, avec siège à Lucerne, s'occupe de la prévoyance professionnelle des collaborateurs et collaboratrices de CONCORDIA en Suisse.



**Monvia SA**, avec siège à Lucerne, exploite huit centres de santé réunissant des médecins de famille dans les cantons d'Argovie, de Berne, de Lucerne, de Soleure et de Zurich, et gère la centrale d'appels médicale concordiaMed. Situés dans des zones aussi bien rurales qu'urbaines, les centres Monvia proposent des soins de base ambulatoires pour toute la famille. Ainsi, des pédiatres et des gynécologues y travaillent aux côtés de médecins généralistes. Monvia est une filiale de CONCORDIA Participations SA fonctionnant de manière autonome. Elle est indépendante sur le plan médical.



**Sanacare SA**, avec siège à Winterthour, appartient pour moitié à CONCORDIA Participations SA et pour moitié à Sanitas. Elle gère treize cabinets de groupe de médecins de famille dans les cantons d'Argovie, de Berne, de Lucerne, de Saint-Gall, de Schwyz, du Tessin et de Zurich. Structure de soins intégrés disposant de cabinets parfaitement rodés et proposant une chaîne thérapeutique complète, Sanacare s'engage pour la qualité des prestations et pour la stabilisation des coûts dans le domaine de la santé.



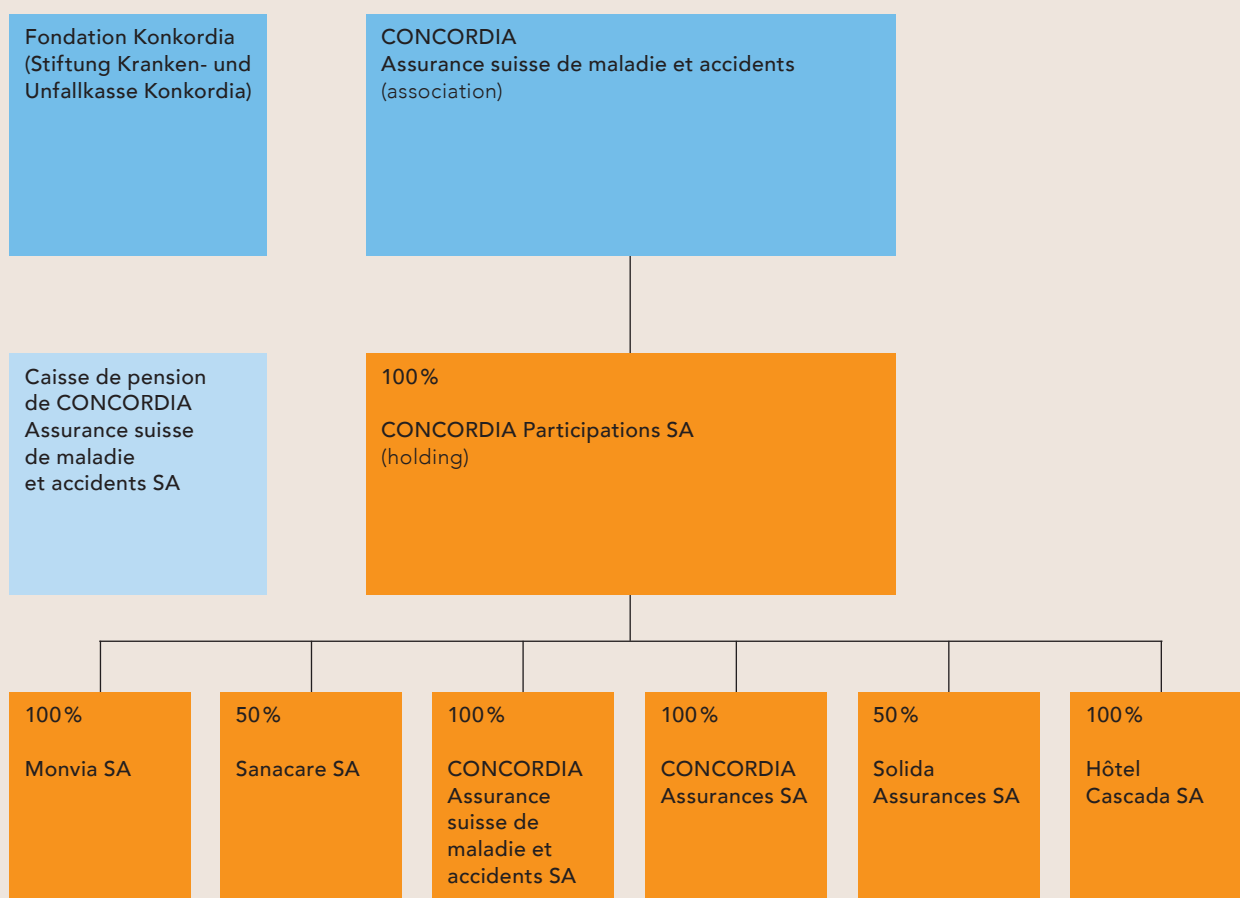
**Hôtel Cascada SA**, avec siège à Lucerne, gère l'hôtel Cascada et le restaurant Bolero installés dans l'immeuble contigu au Siège principal de CONCORDIA, où cette dernière dispose également de salles de formation.



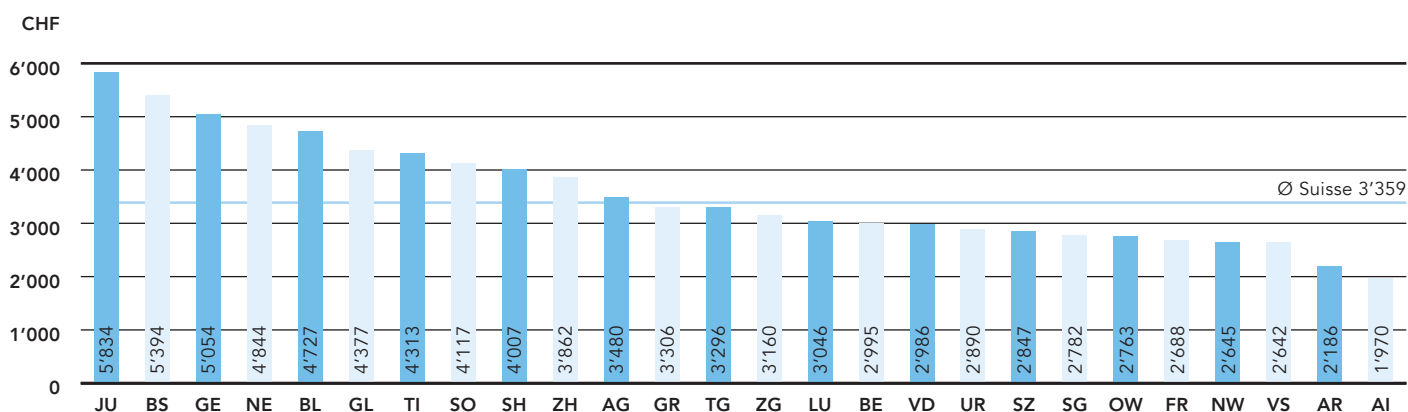
**Solida Assurances SA**, avec siège à Zurich, appartient pour moitié à CONCORDIA Participations SA et pour moitié à Helsana. Elle offre des assurances-accidents en complément à l'assurance-maladie.



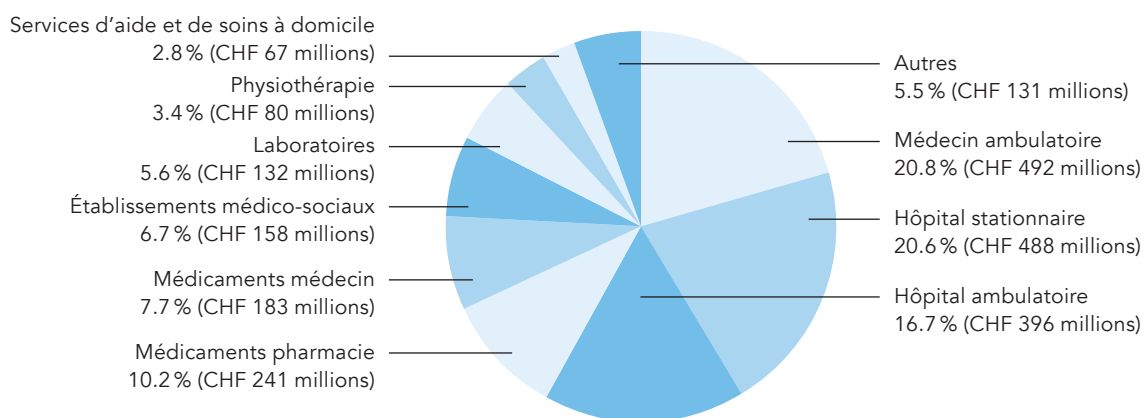
## Organigramme du groupe CONCORDIA



### Prestations AOS nettes de CONCORDIA en 2020 par personne assurée et par canton



### Prestations AOS brutes de CONCORDIA en 2020 par catégorie de coûts (hors Liechtenstein)



# Chiffres clés pour l'AOS

Assurance  
obligatoire  
des soins

## Chiffres clés AOS Suisse (incluant UE/AELE, en millions de CHF)

	2020	2019	+/- en%
Primes acquises	2'123.6	2'099.1	1.2 %
Charge de sinistres et de prestations	-1'941.4	-1'945.4	-0.2 %
dont prestations	-2'375.1	-2'356.5	0.8 %
dont participations aux coûts	310.0	312.0	-0.6 %
dont compensation des risques	123.7	99.1	24.8 %
Frais d'exploitation	-104.3	-101.5	2.8 %
Résultat	28.1	40.4	
Résultat par personne assurée	CHF 46	CHF 67	
Taux de sinistres	94.6 %	95.8 %	-1.3 %
Taux de frais	4.9 %	4.8 %	2.1 %
Ratio combiné	99.5 %	100.6 %	-1.1 %
État des provisions	402.1	407.9	-1.4 %
État des réserves selon les comptes annuels statutaires	782.2	754.1	3.7 %

## AOS Suisse franchise à option des adultes (dès 19 ans)

		Part au 01.01.2021	Part au 01.01.2020
Franchise de base	CHF 300	53.9 %	53.2 %
Franchise à option	CHF 500	6.5 %	6.7 %
Franchise à option	CHF 1'000	3.0 %	3.1 %
Franchise à option	CHF 1'500	7.2 %	7.8 %
Franchise à option	CHF 2'000	2.5 %	2.7 %
Franchise à option	CHF 2'500	26.9 %	26.4 %

## Effectifs AOS Suisse/Principauté du Liechtenstein

	01.01.2021	01.01.2020	+/- en%
<b>Nombre d'assuré·es</b>			
AOS totalité de l'association	631'621	639'089	-1.2 %
Part Liechtenstein	26'486	26'873	-1.4 %
Part Suisse	605'135	612'216	-1.2 %
Suisse: adolescent·es et adultes avec franchise à option	216'490	221'120	-2.1 %
Suisse: assurance médecin de famille	420'104	425'381	-1.2 %
Suisse: assurance HMO	91'687	90'287	1.6 %
Total Managed Care	511'791	515'668	-0.8 %

# La solidité financière de CONCORDIA profite à ses assuré·es directement

*La pandémie de COVID-19 a marqué l'année 2020 et entraîné de multiples répercussions, également sur le plan financier. Après avoir rapidement augmenté en début d'année, les coûts de la santé sont entrés dans une phase décroissante en raison de la déprogrammation de certaines opérations dans les hôpitaux. Sur l'ensemble de l'année, les coûts des prestations par personne assurée ont affiché une hausse de 0.3 % dans l'assurance obligatoire des soins (AOS). Ce renchérissement étonnamment faible a donné lieu à un résultat technique plus élevé que celui de l'exercice précédent. La pandémie a par ailleurs engendré une très forte volatilité sur les marchés des capitaux en 2020. Une reprise continue s'est amorcée dès la mi-mars et s'est poursuivie tout au long de l'année, permettant de compenser les turbulences. La performance enregistrée a même été légèrement supérieure à celle de 2019. Les deux sociétés de CONCORDIA ont ainsi pu dégager un excédent de produits. Au total, CONCORDIA a redistribué, à titre volontaire, la somme de CHF 93 millions à ses assuré·es en 2020.*

## **Résultat global de toutes les branches d'assurance en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein**

Le bon résultat de l'exercice écoulé est aussi bien attribuable à l'AOS qu'aux assurances complémentaires. L'ensemble des capitaux propres a connu une hausse de CHF 126 millions pour atteindre CHF 1.4 milliard, ce qui correspond à un taux de capitaux propres de l'ordre de 44 %. En outre, CONCORDIA dispose de toutes les provisions nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements financiers envers ses clients et clientes à tout moment.

Par rapport à l'année précédente, les primes acquises ont enregistré une augmentation de CHF 31 millions (+ 1.1 %), pour totaliser CHF 2.9 milliards. En raison du renchérissement inférieur à la moyenne, les charges de prestations ont parallèlement crû de seulement CHF 3 millions (+ 0.1 %), atteignant tout juste CHF 2.6 milliards.

CONCORDIA gère des placements de capitaux à hauteur d'environ CHF 2.8 milliards. Ces fonds reflètent les provisions et les réserves de l'entreprise. Dans le domaine des placements de capitaux, la préservation de ce patrimoine constitue la priorité absolue de CONCORDIA. Celle-ci applique

une stratégie prudente, qui a justement fait ses preuves durant la pandémie de coronavirus: malgré les fortes turbulences qui ont secoué les marchés des capitaux, un résultat des placements positif a pu être obtenu aussi bien pour CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA (+ 2.90 %) que pour CONCORDIA Assurances SA (+ 2.47 %). À la date de clôture de l'exercice, CONCORDIA disposait de réserves de fluctuation de valeur inscrites au bilan d'une valeur totale de CHF 415 millions, ce qui correspond à environ 15 % des placements de capitaux. Ces réserves servent à atténuer les possibles fluctuations de cours à venir. Ainsi, CONCORDIA est en mesure de fixer ses primes indépendamment d'éventuelles évolutions négatives sur les marchés des capitaux.

### **Assurances selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)**

Dans les assurances selon la LAMal, CONCORDIA a réalisé un excédent de produits de CHF 86 millions (avant provisions). Les recettes de primes (+ 0.3 % par personne assurée) ont pu compenser l'augmentation modérée des dépenses en prestations dans l'AOS (également + 0.3 % par personne assurée), ce qui a donné lieu à un résultat technique (avant provisions) supérieur de CHF 26 millions à celui de l'année précédente. Le ratio combiné dans l'AOS en Suisse s'est élevé à 99.5 %. Les réserves dans l'AOS se situent nettement au-dessus des exigences légales en matière de solvabilité fixées par l'autorité de surveillance.

Et les clients et clientes bénéficient directement de cette bonne santé financière: en 2020, outre un versement volontaire de CHF 27.4 millions tiré des réserves, les assuré-es de Suisse ont perçu CHF 65.6 millions dans le cadre d'une compensation des primes. Au total, CONCORDIA a redistribué CHF 93 millions à ses assuré-es en 2020. Au vu du bon résultat enregistré l'année passée, CONCORDIA continuera à associer ses assuré-es à son succès en 2021, en leur reversant cette fois-ci un montant total de CHF 106 millions, dont CHF 28.2 millions au titre d'un nouveau versement volontaire issu des réserves et CHF 73 millions dans le cadre d'une compensation des primes (l'Office fédéral de la santé publique doit encore donner son approbation à ces opérations).

### **Des frais d'administration peu élevés**

CONCORDIA continue à tout mettre en œuvre pour maintenir ses frais d'administration à un bas niveau. L'année dernière, pour chaque franc de prime versé dans le cadre de l'AOS, seuls 4.9 centimes ont été affectés aux frais d'administration. À la fin 2020, les coûts supplémentaires engendrés par la pandémie de COVID-19 ont avoisiné CHF 1 million. Ce montant inclut entre autres les mesures de protection du personnel de l'entreprise et l'acquisition de moyens informatiques supplémentaires pour garantir le fonctionnement du régime de télétravail.

---

### **Assurances selon la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA)**

Les recettes de primes dans cette branche d'assurance ont progressé d'environ CHF 5.6 millions (+ 1%) par rapport à l'année précédente, pour atteindre un total proche de CHF 551 millions. Quant aux versements effectués dans le cadre des cas d'assurance, ils se sont montés à CHF 356 millions, soit une diminution de 4.2%, qui s'explique par les restrictions temporaires appliquées aux fournisseurs de prestations dans le contexte de la pandémie. Le ratio combiné dans la LCA s'est élevé à 84%. Par ailleurs, le redressement des marchés des capitaux à partir de la mi-mars a aussi permis de dégager un rendement positif des placements, de CHF 16 millions, dans la LCA. Cette évolution s'est traduite par un résultat global favorable d'environ CHF 89 millions (contre CHF 95 millions l'année précédente) dans les assurances selon la LCA.

### **Assurances selon la loi sur l'assurance-maladie de la Principauté du Liechtenstein**

Dans la Principauté du Liechtenstein, les charges de prestations ont diminué de près de 0.6% par rapport à 2019, tandis que les primes acquises (contribution étatique comprise) ont connu une hausse de 0.5%. Cette évolution a abouti à un résultat technique supérieur de CHF 2 millions environ à celui de l'année précédente (avant provisions). Au Liechtenstein aussi, la tendance favorable sur les marchés des capitaux à partir de la mi-mars a permis d'obtenir un rendement positif des placements, d'environ CHF 5 millions. Grâce au bon résultat global, CONCORDIA procédera également à un versement volontaire à ses assuré-es du Liechtenstein en 2021; elle leur redistribuera cette fois-ci un montant de CHF 4.9 millions. Au total et en tenant compte des provisions, les assurances au Liechtenstein ont affiché un résultat global positif de l'ordre de CHF 13 millions en 2020 (contre CHF 16 millions l'année précédente).

---

# Rapport financier

## Exercice 2020

---

Sommaire Page

### **CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA**

---

<b>Bilan</b>	24
<b>Compte de résultat</b>	25
<b>Tableau de flux de trésorerie</b>	26
<b>Tableau des fonds propres</b>	27

### **Annexe aux comptes annuels**

Principes d'évaluation	28–31
Explications sur le bilan	32–35
Explications sur le compte de résultat	36–37
Compte de résultat sectoriel	38–39
Autres indications	40–41

**Affectation du résultat du bilan** 42

---

**Rapport de l'organe de révision** 43

---

### **CONCORDIA Assurances SA**

---

<b>Bilan</b>	44
<b>Compte de résultat</b>	45
<b>Tableau de flux de trésorerie</b>	46
<b>Tableau des fonds propres</b>	47

### **Annexe aux comptes annuels**

Principes d'évaluation	48–51
Explications sur le bilan	52–55
Explications sur le bilan et le compte de résultat	56
Explications sur le compte de résultat	57
Autres indications	58–59

**Affectation du résultat du bilan** 60

---

**Rapport de l'organe de révision** 61

---

# Bilan

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
				en valeur absolue	en %
<b>Actif</b>					
Placements de capitaux	1	1'783'386	1'774'605	8'781	0.5 %
Immobilisations corporelles		0	0	0	
Immobilisations incorporelles		0	0	0	
Comptes de régularisation		74'541	41'583	32'958	79.3 %
Créances	2	125'835	102'918	22'917	22.3 %
Liquidités		105'559	127'886	-22'327	-17.5 %
<b>Total de l'actif</b>		<b>2'089'321</b>	<b>2'046'992</b>	<b>42'329</b>	<b>2.1 %</b>
<b>Passif</b>					
<b>Fonds propres</b>					
Capital-actions		100	100	0	0.0 %
Réserves légales issues du capital		20	20	0	0.0 %
Réserves légales issues du bénéfice		870'733	808'816	61'917	7.7 %
Résultat du bilan		41'969	61'917	-19'948	-32.2 %
<b>Total des fonds propres</b>		<b>912'822</b>	<b>870'853</b>	<b>41'969</b>	<b>4.8 %</b>
<b>Capitaux étrangers</b>					
Provisions techniques	3	522'905	521'995	910	0.2 %
Provisions techniques pour fluctuation et sécurité		0	0	0	
Provisions non techniques	4	33'100	27'565	5'535	20.1 %
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	5	321'683	324'100	-2'417	-0.7 %
Comptes de régularisation		1'721	2'807	-1'086	-38.7 %
Dettes	6	297'090	299'672	-2'582	-0.9 %
<b>Total des capitaux étrangers</b>		<b>1'176'499</b>	<b>1'176'139</b>	<b>360</b>	<b>0.0 %</b>
<b>Total du passif</b>		<b>2'089'321</b>	<b>2'046'992</b>	<b>42'329</b>	<b>2.1 %</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.



# Compte de résultat

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	2020	2019	Variation	
				en valeur absolue	en %
Primes acquises	7	2'308'692	2'283'531	25'161	1.1 %
Charges de prestations	8	-2'222'264	-2'202'441	-19'823	0.9 %
Variation des provisions techniques	3	-910	39'077	-39'987	-102.3%
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité		0	0	0	
Variation des provisions non techniques	4	-5'535	35'285	-40'820	-115.7 %
Compensation de risques entre assureurs		126'635	101'788	24'847	24.4 %
Participation des assuré-es aux excédents		-507	-564	57	-10.1 %
Frais d'exploitation	9	-121'789	-119'508	-2'281	1.9 %
Autres produits d'exploitation		775	703	72	10.2 %
Autres charges d'exploitation		-361	-311	-50	16.1 %
Versement au titre de la compensation des primes selon les art. 17 et 18 LSAMal	3	-65'621	-107'713	42'092	-39.1 %
Versement volontaire de réserves	4	-27'341	-62'114	34'773	-56.0 %
Résultat des placements de capitaux		50'195	91'329	-41'134	-45.0 %
– produits des placements de capitaux	10	67'781	110'820	-43'039	-38.8 %
– charges des placements de capitaux	10	-20'003	-5'191	-14'812	285.3 %
– variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	5	2'417	-14'300	16'717	-116.9 %
<b>Total du résultat d'exploitation</b>		<b>41'969</b>	<b>59'062</b>	<b>-17'093</b>	<b>-28.9 %</b>
Résultat hors exploitation		0	2'855	-2'855	
Résultat exceptionnel		0	0	0	
<b>Résultat avant impôts sur les bénéfices</b>		<b>41'969</b>	<b>61'917</b>	<b>-19'948</b>	<b>-32.2 %</b>
Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
<b>Résultat</b>		<b>41'969</b>	<b>61'917</b>	<b>-19'948</b>	<b>-32.2 %</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Tableau de flux de trésorerie

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	Chiffre	2020	2019
<b>Résultat</b>		<b>41'969</b>	<b>61'917</b>
<b>Amortissements/révaluations</b>			
– des placements de capitaux		–9'046	–68'194
– des immobilisations incorporelles		0	0
– des immobilisations corporelles		0	0
– des créances	7	–4'991	–1'957
<b>Augmentation/diminution</b>			
– des provisions techniques	3	910	–63'100
– des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	3	0	0
– des provisions non techniques	4	5'535	–35'285
– des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	5	–2'417	14'300
<b>Bénéfice/perte provenant de réalisations</b>			
– d'immobilisations incorporelles		0	0
– d'immobilisations corporelles		0	0
<b>Augmentation/diminution</b>			
– des comptes de régularisation (actif)		–32'959	2'557
– des créances		–17'926	550
– des comptes de régularisation (passif)		–1'086	1'366
– des dettes		–2'582	48'340
<b>Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation</b>		<b>–22'593</b>	<b>–39'506</b>
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'investissement</b>			
– versements pour investissements d'immobilisations financières		–224'480	–131'567
– paiements provenant de désinvestissements d'immobilisations financières		224'746	154'274
– versements pour investissements d'immobilisations corporelles		0	0
– paiements provenant de désinvestissements d'immobilisations corporelles		0	0
– versements pour investissements d'immobilisations incorporelles		0	0
– paiements provenant de désinvestissements d'immobilisations incorporelles		0	0
<b>Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement</b>		<b>266</b>	<b>22'707</b>
<b>Variation des liquidités</b>		<b>–22'327</b>	<b>–16'799</b>
Liquidités au début de la période de rapport		127'886	144'685
Variation des liquidités selon le tableau de flux de trésorerie		–22'327	–16'799
Variation des liquidités provenant de l'évaluation de devises étrangères		0	0
<b>Liquidités à la fin de la période de rapport</b>		<b>105'559</b>	<b>127'886</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Tableau des fonds propres

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

	Capital-actions	Réserves légales issues du capital	Réserves légales issues du bénéfice	Total des fonds propres
<b>Fonds propres au 01.01.2019</b>	<b>100</b>	<b>20</b>	<b>808'816</b>	<b>808'936</b>
Augmentation de capital	0	0	0	0
Réduction de capital	0	0	0	0
Distribution de dividendes	0	0	0	0
Résultat annuel de la période de rapport	0	0	61'917	61'917
<b>Fonds propres au 31.12.2019</b>	<b>100</b>	<b>20</b>	<b>870'733</b>	<b>870'853</b>
Augmentation de capital	0	0	0	0
Réduction de capital	0	0	0	0
Distribution de dividendes	0	0	0	0
Résultat annuel de la période de rapport	0	0	41'969	41'969
<b>Fonds propres au 31.12.2020</b>	<b>100</b>	<b>20</b>	<b>912'702</b>	<b>912'822</b>

## Autres données sur les fonds propres

Le capital-actions se compose de 100'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1. Il est entièrement libéré.

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

## Principes d'évaluation

### 1. Principes de la présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le référentiel Swiss GAAP RPC dans son intégralité et satisfont aux dispositions légales suisses. Leur structure et leur organisation se fondent en particulier sur la Swiss GAAP RPC 41 («Présentation des comptes des assureurs incendie et assureurs maladie»). L'application des recommandations a été effectuée sur ordre de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

### 2. Date du bilan

Les comptes annuels sont clôturés au 31 décembre.

### 3. Principes d'évaluation

L'évaluation s'effectue selon des critères uniformes. Le principe qui s'applique est celui de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes.

Toutes les valeurs du bilan et du compte de résultat s'entendent «pour propre compte». Par conséquent, nous avons renoncé à une désignation en ce sens pour chaque poste des comptes annuels.

### 3.1 Devises étrangères

Les dépenses et les produits en devise étrangère sont estimés aux cours de la date de transaction ou aux cours moyens. Les postes du bilan énoncés en devise étrangère sont convertis aux cours ci-dessous, en vigueur le jour du bilan:

EUR/CHF	1.08
USD/CHF	0.88
SEK/CHF	10.76
NOK/CHF	10.32

### 3.2 Placements de capitaux

*Placements de capitaux généraux:* sous ce poste sont portées au bilan les catégories de placement décrites ci-après. Sauf indication contraire, l'évaluation se fait aux valeurs du marché. Les variations de valeur sont saisies dans le compte de résultat comme bénéfices non réalisés dans les produits des placements de capitaux ou comme pertes non réalisées dans les charges des placements de capitaux. La comptabilité des titres est tenue d'après le principe de la date de règlement.

*Obligations:* dans cette catégorie figurent les emprunts par obligation, les lettres de gage, les dépôts à terme d'une durée initiale de plus de trois mois et d'autres créances établies sur une somme d'argent fixe. Les parts de placements collectifs de capitaux qui investissent exclusivement ou majoritairement en titres à revenu fixe sont également portées au bilan sous ce poste. Les intérêts courus résultant de titres à revenu fixe sont saisies dans les comptes actifs de régularisation.

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

## Principes d'évaluation

*Actions:* ce poste comprend des actions suisses et étrangères ainsi que des parts de placements collectifs de capitaux qui investissent exclusivement ou majoritairement dans des actions suisses ou étrangères.

*Immeubles:* sous ce poste figurent au bilan les investissements dans des fonds immobiliers.

*Liquidités:* ce poste traite des dépôts à terme d'une durée initiale maximale de 90 jours et des avoirs à vue échéant à tout moment qui sont détenus dans le cadre de la stratégie de placement.

### 3.3 Créances

Ces postes sont estimés aux valeurs nominales. Le du croire est fixé sur la base de la structure des échéances et de la probabilité historique de défaillance. Pour les risques liés aux créances spécifiquement connus, des ajustements individuels de valeur sont entrepris.

### 3.4 Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les avoirs postaux et bancaires ainsi que les fonds en dépôt et à vue d'une durée initiale maximale de 90 jours qui sont gérés pour les besoins des affaires opérationnelles d'assurance. Les liquidités sont estimées aux valeurs nominales en tenant compte des cours actuels des devises étrangères.

### 3.5 Provisions techniques

*Provisions pour prestations:* ces provisions correspondent à une estimation des paiements de sinistres non escomptés échéant à l'avenir. Les provisions pour prestations comprennent les provisions pour les sinistres déclarés et celles pour les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les frais de traitement des sinistres correspondants. L'estimation, effectuée selon des principes actuariels reconnus, est conforme aux prescriptions juridiques de l'autorité de surveillance. Elle se fonde avant tout sur les chiffres empiriques des années précédentes.

*Provisions pour participation future des assuré-es aux excédents:* CONCORDIA a contractuellement convenu avec de nombreux et nombreuses client-es disposant d'une assurance collective d'indemnités journalières du paiement d'une participation aux excédents (participation aux bénéfices) en cas d'évolution positive des sinistres. Ce poste de provisions correspond à la meilleure estimation des participations aux excédents à prévoir jusqu'à la date du bilan. L'estimation repose sur des observations passées forfaitaires et tient compte de l'évolution des gros contrats individuels. Ce poste concerne uniquement les activités dans la Principauté du Liechtenstein.

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

## Principes d'évaluation

*Provisions de vieillissement:* conformément à l'art. 13 de la loi sur la surveillance de l'assurance-maladie (LSAMal), des provisions de vieillissement sont constituées pour l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal). Elles sont calculées d'après les directives légales de l'autorité de surveillance.

*Provisions selon l'art. 17 LSAMal:* sur la base du compte de résultat établi pour chaque canton, une affectation aux provisions a lieu au 31 décembre pour les cantons répondant aux critères requis. Pour que cette opération soit autorisée, il faut notamment que le résultat demeure positif après l'affectation au fonds d'excédents. Le versement aux personnes assurées s'effectue durant l'exercice annuel suivant.

### 3.6 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Ces provisions doivent permettre de tenir compte des fluctuations de valeur des placements de capitaux. Le Conseil d'administration a fixé la valeur cible des provisions à 17 % des valeurs de marché des placements de capitaux. Cette valeur a été déterminée selon une méthode d'économie financière (principe de la valeur à risque, *value at risk*) et repose sur un niveau de sécurité de 99.0 % et une période d'observation de deux ans.

La constitution et le recours à ces provisions s'effectuent en fonction du résultat général et du résultat des placements de capitaux de l'exercice annuel concerné ainsi que du montant des provisions existantes.

### 3.7 Autres provisions non techniques

Sous ce poste figurent toutes les autres provisions non techniques. Il est évalué le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

### 3.8 Dettes

Ce poste renferme, outre les primes payées par anticipation qui concernent l'année suivante, également les engagements découlant de prestations d'assurance décomptées et d'engagements à l'égard des fournisseurs et fournisseuses. L'évaluation se fait aux valeurs nominales.

### 4. Impôts

Conformément à l'art. 80 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA), les affaires d'assurance-maladie selon la LAMal et les affaires d'assurance-accidents obligatoire selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA) sont exonérées de l'ensemble des impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux.

### 5. Prévoyance en faveur du personnel

Le personnel de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA est assuré contre les suites de l'âge, du décès et de l'invalidité par une institution de prévoyance englobante et autonome de droit suisse. Les plans de prévoyance reposent sur le principe de primauté des cotisations.

Ces plans sont en règle générale financés par des cotisations annuelles des employé-es et de l'employeur. Les cotisations de l'employeur sont portées par période aux frais de personnel. Dans le bilan sont saisis les régularisations actives ou passives correspondantes ainsi que les créances et engagements qui interviennent sur la base de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires. Chaque année, on évalue si l'institution de prévoyance a donné lieu à un avantage économique (inscription à l'actif sous les placements de capitaux) ou à un engagement économique (inscription au passif sous les engagements) du point de vue de l'employeur.

---

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

## Principes d'évaluation

---

Servent de base les contrats, les règlements ainsi que les comptes annuels de l'institution de prévoyance établis selon la Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle». Les réserves de cotisations d'employeur figurent comme actifs (Actifs des institutions de prévoyance) sous les placements de capitaux; les variations par rapport à la période précédente sont saisies au titre des frais de personnel, avec prise en compte des renoncations d'utilisation par la constitution d'un ajustement de valeur.

### 6. Événements survenus après la date du bilan

Par décision du 19 mars 2021, le Conseil d'administration de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA a approuvé les comptes annuels. Ces derniers prennent en considération l'ensemble des événements connus à cette date dont les éléments déclencheurs sont intervenus avant la date du bilan. Aucun événement susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, des finances et des résultats de l'année écoulée n'est par ailleurs survenu.

### 7. Établissement du rapport en conformité avec les prescriptions de l'autorité de surveillance

Afin que l'établissement du rapport soit conforme aux prescriptions de l'autorité de surveillance, les précisions de l'OFSP ont également été prises en considération, en sus des Swiss GAAP RPC.

### 8. Modifications de la présentation et de l'évaluation des comptes annuels

Aucune modification n'a été apportée.

### 9. Transactions exceptionnelles

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA a cédé son portefeuille d'assurance obligatoire LAA à Solida Assurances SA. La date de transfert des profits et risques a également été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dans ce contexte, les provisions techniques d'assurance correspondantes constituées chez CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA ont été cédées à Solida Assurances SA. Les provisions non techniques ont été annulées avec incidence sur le compte de résultat. Aucune transaction exceptionnelle n'a eu lieu en 2020.

# Annexe aux comptes annuels

## CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

### 1. Placements de capitaux

	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Liquidités	114'630	118'565	-3'935	-3.3 %
Obligations	1'312'666	1'322'648	-9'982	-0.8 %
Actions	281'469	254'103	27'366	10.8 %
Placements immobiliers indirects	66'128	70'880	-4'752	-6.7 %
Actifs résultant de plans de prévoyance	8'493	8'409	84	1.0 %
<b>Total des placements de capitaux</b>	<b>1'783'386</b>	<b>1'774'605</b>	<b>8'781</b>	<b>0.5 %</b>

### 2. Créances

	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
À l'égard des preneurs et preneuses d'assurance	116'038	117'162	-1'124	-1.0 %
À l'égard des compagnies d'assurance	0	0	0	
À l'égard des agent-es et intermédiaires d'assurance	0	0	0	
À l'égard des entités liées	13'289	181	13'108	7242.0 %
Autres créances	24'302*	13'623	10'679	78.4 %
Ajustements de valeur	-27'794	-28'048	254	-0.9 %
<b>Total des créances</b>	<b>125'835</b>	<b>102'918</b>	<b>22'917</b>	<b>22.3 %</b>

\*Dont créances de kCHF 10'704 envers la Confédération pour les frais de tests dans le cadre de la pandémie de COVID-19 en 2020

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.



# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

## Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

### 3. Provisions techniques

	01.01.2019	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2019
Provisions pour prestations LAMal	408'250	333'268	-333'283	0	408'235
Provisions pour prestations LAA	24'023	0	0	-24'023*	0
Provisions pour prestations Principauté du Liechtenstein (FL)	40'422	28'164	-24'826	0	43'760
<b>Total des provisions pour prestations</b>	<b>472'695</b>	<b>361'432</b>	<b>-358'109</b>	<b>-24'023</b>	<b>451'995</b>
Provisions pour participation future des assurés-FL aux excédents	1'500	164	-564	0	1'100
Provisions de vieillissement LAMal	2'900	0	0	0	2'900
Provisions pour la compensation des primes selon les art. 17 et 18 LSAMal	108'000	66'000	-107'713	-287	66'000
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>585'095</b>	<b>427'596</b>	<b>-466'386</b>	<b>-24'310</b>	<b>521'995</b>
	01.01.2020	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2020
Provisions pour prestations LAMal	408'235	312'814	-318'718	0	402'331
Provisions pour prestations LAA	0	0	0	0	0
Provisions pour prestations Principauté du Liechtenstein (FL)	43'760	25'576	-25'662	0	43'674
<b>Total des provisions pour prestations</b>	<b>451'995</b>	<b>338'390</b>	<b>-344'380</b>	<b>0</b>	<b>446'005</b>
Provisions pour participation future des assurés-FL aux excédents	1'100	407	-507	0	1'000
Provisions de vieillissement LAMal	2'900	0	0	0	2'900
Provisions pour la compensation des primes selon les art. 17 et 18 LSAMal	66'000	73'000	-65'621	-379	73'000
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>521'995</b>	<b>411'797</b>	<b>-410'508</b>	<b>-379</b>	<b>522'905</b>

\* Cf. chiffre 9 «Transactions exceptionnelles» des principes d'évaluation de l'annexe aux comptes annuels

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

## CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

### 4. Provisions non techniques

	01.01.2019	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2019	Dont à court terme
Provisions pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal	55'000	27'565	-54'291	-709	27'565	27'565
Provisions pour le versement volontaire de réserves FL	7'850	0	-7'823	-27	0	0
<b>Total des provisions non techniques</b>	<b>62'850</b>	<b>27'565</b>	<b>-62'114</b>	<b>-736</b>	<b>27'565</b>	<b>27'565</b>
	01.01.2020	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2020	Dont à court terme
Provisions pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal	27'565	28'200	-27'341	-224	28'200	28'200
Provisions pour le versement volontaire de réserves FL	0	4'900	0	0	4'900	4'900
<b>Total des provisions non techniques</b>	<b>27'565</b>	<b>33'100</b>	<b>-27'341</b>	<b>-224</b>	<b>33'100</b>	<b>33'100</b>

### 5. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

	01.01.2019	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2019
Valeur cible en %	17 %	-	-	-	17 %
Total des placements de capitaux <sup>1</sup>	1'822'194	-	-	-	1'906'501
<b>Provisions nécessaires</b>	<b>309'773</b>	-	-	-	<b>324'105</b>
<b>Total des provisions comptabilisées</b>	<b>309'800</b>	<b>15'587</b>	<b>0</b>	<b>-1'287</b>	<b>324'100</b>
	01.01.2020	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2020
Valeur cible en %	17 %	-	-	-	17 %
Total des placements de capitaux <sup>1</sup>	1'906'501	-	-	-	1'892'255
<b>Provisions nécessaires</b>	<b>324'105</b>	-	-	-	<b>321'683</b>
<b>Total des provisions comptabilisées</b>	<b>324'100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2'417</b>	<b>321'683</b>

<sup>1</sup> Outre les placements de capitaux, ce poste comprend également les liquidités et les intérêts courus.

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

## Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

### 6. Dettes

	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
À l'égard des preneurs et preneuses d'assurance	198'077	184'036	14'041	7.6 %
À l'égard des prestataires de services	8'576	21'971	- 13'395	- 61.0 %
À l'égard des compagnies d'assurance	0	0	0	
À l'égard des agent-es et intermédiaires d'assurance	1	1	0	
À l'égard des entités liées	13'719	10'956	2'763	25.2 %
Autres dettes	76'717	82'708	- 5'991	- 7.2 %
<b>Total des dettes</b>	<b>297'090</b>	<b>299'672</b>	<b>- 2'582</b>	<b>- 0.9 %</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

## CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Explications sur le compte de résultat

Montants en CHF 1'000

### 7. Primes acquises

	2020	2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Primes brutes	2'276'899	2'258'675	18'224	0.8 %
./. Déductions sur produits	4'991	1'957	3'034	155.0 %
./. Primes cédées à d'autres assureurs	-180	-179	-1	0.6 %
+ Contributions du secteur public	30'069	26'091	3'978	15.2 %
./. Autres parts de prime	-3'087	-3'013	-74	2.5 %
<b>Total des primes acquises</b>	<b>2'308'692</b>	<b>2'283'531</b>	<b>25'161</b>	<b>1.1 %</b>

### 8. Charges de prestations

	2020	2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Prestations brutes	2'546'347	2'528'932	17'415	0.7 %
Participations aux coûts	-324'083	-326'491	2'408	-0.7 %
<b>Total des prestations d'assurance payées</b>	<b>2'222'264</b>	<b>2'202'441</b>	<b>19'823</b>	<b>0.9 %</b>

### 9. Frais d'exploitation

	2020	2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Total des frais de personnel	84'972	82'607	2'365	2.9 %
Frais de location	7'706	7'502	204	2.7 %
Entretien, réparation, remplacement, leasing	471	328	143	43.6 %
Frais informatiques	9'676	8'743	933	10.7 %
Assurances	65	54	11	20.4 %
Cotisations aux associations	1'911	2'329	-418	-17.9 %
Frais administratifs	10'451	11'627	-1'176	-10.1 %
Publicité	5'988	6'080	-92	-1.5 %
Commissions à des tiers	1'054	872	182	20.9 %
Indemnités pour frais administratifs	-505	-634	129	-20.3 %
Amortissements	0	0	0	
Total des autres frais d'exploitation	36'817	36'901	-84	-0.2 %
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>121'789</b>	<b>119'508</b>	<b>2'281</b>	<b>1.9 %</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

## Explications sur le compte de résultat

Montants en CHF 1'000

### 10. Résultat des placements de capitaux

#### A. Par catégories de placement

	Produits		Charges		Résultat		Variation en valeur absolue
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	
Liquidités	133	199	-393	-418	-260	-219	-41
Obligations	21'693	31'083	-11'600	-2'551	10'093	28'532	-18'439
Actions	37'984	63'323	-6'103	-1'150	31'881	62'173	-30'292
Placements immobiliers indirects	7'113	15'084	-328	-6	6'785	15'078	-8'293
Devises étrangères	774	1'048	-1'579	-1'066	-805	-18	-787
Réserves de cotisations d'employeur	84	83	0	0	84	83	1
<b>Total</b>	<b>67'781</b>	<b>110'820</b>	<b>-20'003</b>	<b>-5'191</b>	<b>47'778</b>	<b>105'629</b>	<b>-57'851</b>

#### B. Par types de produits et de charges

	2020	2019	Variation en valeur absolue
Produits directs	17'317	19'293	-1'976
Bénéfices réalisés sur cours	27'073	21'452	5'621
Bénéfices non réalisés sur cours	23'391	70'075	-46'684
Total des produits des placements	67'781	110'820	-43'039
Pertes réalisées sur cours	-4'994	-2'617	-2'377
Pertes non réalisées sur cours	-14'125	-1'964	-12'161
Charges d'administration des placements	-884	-610	-274
Total des charges des placements de capitaux	-20'003	-5'191	-14'812
<b>Total</b>	<b>47'778</b>	<b>105'629</b>	<b>-57'851</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

## CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Compte de résultat sectoriel

Montants en CHF 1'000

	Assurances LAMal		Assurances LAA	
	2020	2019	2020	2019
Primes acquises	2'125'193	2'100'979	0	0
Charges de prestations	-2'065'845	-2'045'359	0	22
Variation des provisions techniques	-1'096	42'015	0	0
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	0	0	0	0
Variation des provisions non techniques	-635	27'435	0	0
Compensation de risques entre assureurs	123'735	99'139	0	0
Participation des assuré·es aux excédents	0	0	0	0
Frais d'exploitation	-104'785	-102'060	0	0
dont commissions versées aux intermédiaires	0	0	0	0
dont publicité	-5'199	-5'243	0	0
Autres produits d'exploitation	775	702	0	0
Autres charges d'exploitation	-322	-280	0	0
Versement au titre de la compensation des primes (art. 17 et 18 LSAMal)	-65'621	-107'713	0	0
Versement volontaire de réserves (art. 26 OSAMal)	-27'341	-54'291	0	0
Résultat des placements de capitaux	44'724	80'948	0	1'286
– produits des placements de capitaux	60'393	99'627	0	0
– charges des placements de capitaux	-17'823	-4'667	0	0
– variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	2'154	-14'012	0	1'286
<b>Total du résultat d'exploitation</b>	<b>28'782</b>	<b>41'515</b>	<b>0</b>	<b>1'308</b>
Résultat hors exploitation	0	0	0	2'855
Résultat exceptionnel	0	0	0	0
<b>Résultat avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>28'782</b>	<b>41'515</b>	<b>0</b>	<b>4'163</b>
Impôts sur les bénéfices		0	0	0
<b>Résultat</b>	<b>28'782</b>	<b>41'515</b>	<b>0</b>	<b>4'163</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

## Compte de résultat sectoriel

	Assurances FL		Total	
	2020	2019	2020	2019
	183'499	182'552	2'308'692	2'283'531
	-156'419	-157'104	-2'222'264	-2'202'441
	186	-2'938	-910	39'077
	0	0	0	0
	-4'900	7'850	-5'535	35'285
	2'900	2'649	126'635	101'788
	-507	-564	-507	-564
	-17'004	-17'448	-121'789	-119'508
	-1'054	-872	-1'054	-872
	-789	-836	-5'988	-6'079
	0	1	775	703
	-39	-31	-361	-311
	0	0	-65'621	-107'713
	0	-7'823	-27'341	-62'114
	5'471	9'095	50'195	91'329
	7'388	11'193	67'781	110'820
	-2'180	-524	-20'003	-5'191
	263	-1'574	2'417	-14'300
	<b>13'187</b>	<b>16'239</b>	<b>41'969</b>	<b>59'062</b>
	0	0	0	2'855
	0	0	0	0
	<b>13'187</b>	<b>16'239</b>	<b>41'969</b>	<b>61'917</b>
	0	0	0	0
	<b>13'187</b>	<b>16'239</b>	<b>41'969</b>	<b>61'917</b>

# Annexe aux comptes annuels

## CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Autres indications

Montants en CHF 1'000

### Institutions de prévoyance

Avantages économiques/ engagements économiques et charges de prévoyance	Excédent de cou- verture/ décou- vert <sup>1</sup>	Part économique de l'organisation		Variation par rapport à l'année précédente/ avec inci- dence sur le compte de résultat	Cotisations limitées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
		31.12.2020	31.12.2019			2020	2020
Caisse de pension de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA (sans excédent de couverture/découvert)	0	0	0	0	10'660	10'660	10'254
<b>Total des charges de prévoyance</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10'660</b>	<b>10'660</b>	<b>10'254</b>

<sup>1</sup> Le jour de référence pour les données sur les excédents de couverture/découvert est le 31.12.2019 (dernière clôture d'exercice disponible et révisée de l'institution de prévoyance).

Réserves de cotisations d'employeur	Valeur nominale	Renoncia- tion à l'utili- sation au	Bilan	Constitution pour	Bilan	Résultat découlant de réserves de cotisations d'employeur dans les frais de personnel	
						31.12.2020	31.12.2020
Caisse de pension de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA	8'493	0	8'493	84	8'409	0	0
<b>Total des réserves de cotisations d'employeur</b>	<b>8'493</b>	<b>0</b>	<b>8'493</b>	<b>84</b>	<b>8'409</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le produit de l'intérêt des réserves de cotisations d'employeur d'un montant de 84 est porté comme produit des placements de capitaux.  
Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

### Sûretés en faveur de tiers

	31.12.2020	31.12.2019
Débit de la fortune liée LAMal	420'756	411'134



---

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

## **Autres indications**

---

### **Responsabilité solidaire**

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA fait partie du groupe d'imposition TVA du groupe CONCORDIA et répond solidairement pour les engagements en matière de TVA de ce dernier à l'égard des autorités fiscales.

### **Données sur la conduite d'une évaluation des risques**

Le Conseil d'administration a mis en place un processus de gestion des risques à l'aide duquel il identifie et évalue les risques de manière périodique et systématique. Les risques existentiels identifiés sont résumés dans un portefeuille de risques et évalués selon la probabilité de leur survenance et l'ampleur potentielle de leurs dommages. Chacun de ces risques est assigné à un ou une membre du Comité directeur qui en est désigné-e responsable. Au moins une fois par an, le Conseil d'administration reçoit un rapport du Comité directeur portant sur l'évolution des risques existentiels et les mesures adoptées. De plus, le Conseil d'administration a instauré un système de contrôle interne efficace, afin de garantir la conformité des comptes annuels avec les règles applicables en matière de présentation des comptes et la régularité des rapports d'entreprises.

### **Transactions avec des personnes et sociétés liées**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA a cédé son portefeuille d'assurance obligatoire LAA à Solida Assurances SA aux conditions habituelles du marché.

La date de transfert des profits et risques a également été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les créances et dettes à l'égard d'organisations liées sont décrites plus en détail aux chiffres 2 et 6.

### **Remboursement par la Confédération des frais de tests dans le cadre du COVID-19 selon l'art. 26 de l'ordonnance 3 COVID-19**

Au 31 décembre 2020, CONCORDIA a facturé à la Confédération, pour l'exercice 2020, un montant de kCHF 13'813 pour les tests effectués dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Des créances de kCHF 10'704 envers la Confédération sont encore dues dans ce contexte au 31 décembre 2020 (cf. chiffre 2).

# Affectation du résultat du bilan

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

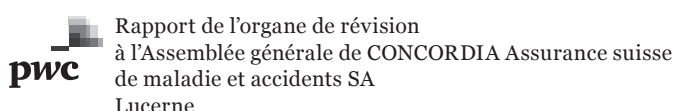
Montants en CHF 1'000

	2020	2019
Report des exercices précédents	0	0
Résultat du bilan de l'exercice annuel	41'969	61'917
<b>Total du résultat du bilan disponible</b>	<b>41'969</b>	<b>61'917</b>
Affectation/prélèvement de réserves découlant de lois spéciales selon la LAMal	28'782	41'515
Affectation/prélèvement de réserves découlant de lois spéciales selon la LAA	0	4'163
Affectation/prélèvement de réserves découlant de lois spéciales selon la LAMal Principauté du Liechtenstein	13'187	16'239
Report sur le nouvel exercice	0	0
<b>Total</b>	<b>41'969</b>	<b>61'917</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Rapport de l'organe de révision

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA



## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 24 à 42) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures de vérification adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Hugo Schürmann	Pascal Odermatt
Expert-réviseur	Expert-réviseur
Réviseur responsable	

Lucerne, le 19 mars 2021

# Bilan

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
				en valeur absolue	en %
<b>Actif</b>					
<b>Placements de capitaux hors assurance-vie liée à des participations</b>					
Immeubles de placement		12'744	12'128	616	5.1 %
Titres à revenu fixe		670'493	646'912	23'581	3.6 %
Actions		67'414	49'574	17'840	36.0 %
Participations		338	338	0	0.0 %
Autres placements de capitaux	1	257'618	193'625	63'993	33.0 %
<b>Placements de capitaux hors assurance-vie liée à des participations</b>		<b>1'008'607</b>	<b>902'577</b>	<b>106'030</b>	<b>11.7 %</b>
Placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations	2	13'013	11'368	1'645	14.5 %
Liquidités		71'408	86'658	-15'250	-17.6 %
Part des réassureurs dans les provisions techniques		1'449	1'277	172	13.5 %
Immobilisations corporelles	3	35'628	37'512	-1'884	-5.0 %
Immobilisations incorporelles	4	220	1'505	-1'285	-85.4 %
Créances nées d'opérations d'assurance	5	2'703	3'302	-599	-18.1 %
Autres créances	6	20'864	15'703	5'161	32.9 %
Comptes actifs de régularisation		4'038	5'927	-1'889	-31.9 %
<b>Total de l'actif</b>		<b>1'157'930</b>	<b>1'065'829</b>	<b>92'101</b>	<b>8.6 %</b>
<b>Passif</b>					
<b>Capitaux étrangers</b>					
Provisions techniques	7	433'165	282'402	150'763	53.4 %
Provisions techniques de l'assurance-vie liée à des participations		13'207	11'482	1'725	15.0 %
Provisions non techniques	8	93'500	238'245	-144'745	-60.8 %
Dettes nées d'opérations d'assurance	9	58'627	57'676	951	1.6 %
Autres passifs	10	18'236	8'248	9'988	121.1 %
Comptes passifs de régularisation		12'027	22'793	-10'766	-47.2 %
<b>Total des capitaux étrangers</b>		<b>628'762</b>	<b>620'846</b>	<b>7'916</b>	<b>1.3 %</b>
<b>Fonds propres</b>					
Capital-actions		20'000	20'000	0	0.0 %
Réserves légales issues du capital		500	500	0	0.0 %
Réserves légales issues du bénéfice		10'000	10'000	0	0.0 %
Réserves facultatives issues du bénéfice		409'483	319'354	90'129	28.2 %
Bénéfice		89'185	95'129	-5'944	-6.2 %
<b>Total des fonds propres</b>		<b>529'168</b>	<b>444'983</b>	<b>84'185</b>	<b>18.9 %</b>
<b>Total du passif</b>		<b>1'157'930</b>	<b>1'065'829</b>	<b>92'101</b>	<b>8.6 %</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Compte de résultat

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	2020	2019	Variation	
				en valeur absolue	en %
Primes brutes		559'431	553'306	6'125	1.1 %
Primes brutes cédées aux réassureurs		-6'353	-5'478	-875	16.0 %
<b>Primes pour propre compte</b>		<b>553'078</b>	<b>547'828</b>	<b>5'250</b>	<b>1.0 %</b>
Variations des reports de primes		-24	-13	-11	84.6 %
<b>Primes acquises pour propre compte</b>		<b>553'054</b>	<b>547'815</b>	<b>5'239</b>	<b>1.0 %</b>
Autres produits de l'activité d'assurance		646	187	459	245.5 %
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>		<b>553'700</b>	<b>548'002</b>	<b>5'698</b>	<b>1.0 %</b>
Charges des sinistres: montants payés bruts		-358'383	-373'295	14'912	-4.0 %
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs		3'735	3'223	512	15.9 %
Variations des provisions techniques	11	-150'738	-488	-150'250	-
Variations des provisions techniques: part des réassureurs		172	127	45	35.4 %
Variations des provisions techniques de l'assurance-vie liée à des participations		-1'725	-1'612	-113	7.0 %
<b>Charges des sinistres pour propre compte</b>		<b>-506'939</b>	<b>-372'045</b>	<b>-134'894</b>	<b>36.3 %</b>
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	12	-108'816	-108'478	-338	0.3 %
Autres charges techniques pour propre compte		-4'337	-5'456	1'119	-20.5 %
<b>Total des charges de l'activité technique</b>		<b>-620'092</b>	<b>-485'979</b>	<b>-134'113</b>	<b>27.6 %</b>
Variation des provisions non techniques	8	144'745	17'000	127'745	751.4 %
Produits des placements de capitaux	13	24'356	28'559	-4'203	-14.7 %
Charges financières et frais de gestion des placements	14	-7'993	-3'470	-4'523	130.3 %
<b>Résultat des placements de capitaux</b>		<b>16'363</b>	<b>25'089</b>	<b>-8'726</b>	<b>-34.8 %</b>
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance-vie liée à des participations		187	1'567	-1'380	-88.1 %
Autres produits financiers		3'308	3'041	267	8.8 %
Autres charges financières <sup>1</sup>		-1'701	-1'967	266	-13.5 %
Produit extraordinaire		0	5'909	-5'909	-100.0 %
<b>Bénéfice/perte avant impôt</b>		<b>96'510</b>	<b>112'662</b>	<b>-16'152</b>	<b>-14.3 %</b>
Impôts directs		-7'325	-17'533	10'208	-58.2 %
<b>Bénéfice/perte</b>		<b>89'185</b>	<b>95'129</b>	<b>-5'944</b>	<b>-6.2 %</b>

<sup>1</sup> Y compris amortissements sur immeubles de CHF 959 en 2019 et de CHF 867 en 2020

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Tableau de flux de trésorerie

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	Chiffre	2020	2019
<b>Résultat</b>		<b>89'185</b>	<b>95'129</b>
<b>Amortissements/réévaluations</b>			
– des placements de capitaux		4'478	–546
– des placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations		–196	–1'577
– des immobilisations corporelles	3	2'499	3'214
– des immobilisations incorporelles	4	1'505	3'072
<b>Augmentation/diminution</b>			
– des provisions techniques issues de la réassurance		–172	–127
– des provisions techniques	7	150'763	–7'107
– des provisions techniques de l'assurance-vie liée à des participations		1'725	1'612
– des provisions non techniques		–144'745	–17'000
<b>Bénéfice/perte provenant de réalisations</b>			
– des immobilisations corporelles		–20	–9
– des immobilisations incorporelles		0	0
<b>Augmentation/diminution</b>			
– des comptes actifs de régularisation		1'889	3'836
– des créances		–4'562	–8'628
– des comptes passifs de régularisation		–10'766	6'134
– des dettes		10'939	8'291
<b>Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation</b>		<b>102'522</b>	<b>86'294</b>
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'investissement</b>			
– variations des placements de capitaux		–110'508	–49'469
– variations des placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations		–1'449	–25
– variations des immobilisations corporelles		–595	–785
– variations des immobilisations incorporelles		–220	–2'904
<b>Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement</b>		<b>–112'772</b>	<b>–53'183</b>
<b>Flux financiers provenant de l'activité de financement</b>			
Paiements de dividendes		–5'000	–5'000
<b>Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité de financement</b>		<b>–5'000</b>	<b>–5'000</b>
<b>Variation des liquidités</b>		<b>–15'250</b>	<b>28'111</b>
Liquidités au début de la période de rapport		86'658	58'547
Variation des liquidités selon le tableau de flux de trésorerie		–15'250	28'111
<b>Liquidités à la fin de la période de rapport</b>		<b>71'408</b>	<b>86'658</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Tableau des fonds propres

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

	Capital- actions	Réserves légales issues du capital	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice/ perte	Fonds propres
<b>État au 31.12.2019</b>	<b>20'000</b>	<b>500</b>	<b>10'000</b>	<b>319'354</b>	<b>95'129</b>	<b>444'983</b>
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	0	0	0	0	0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	0	0	0	90'129	-90'129	0
Distribution de dividendes	0	0	0	0	-5'000	-5'000
Résultat annuel de la période de rapport	0	0	0	0	89'185	89'185
<b>État au 31.12.2020</b>	<b>20'000</b>	<b>500</b>	<b>10'000</b>	<b>409'483</b>	<b>89'185</b>	<b>529'168</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

## CONCORDIA Assurance SA Principes d'évaluation

### 1. Principes de la présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le code suisse des obligations et les prescriptions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances, OS-FINMA).

### 2. Date du bilan

Les comptes annuels sont clôturés au 31 décembre.

### 3. Principes d'évaluation

L'évaluation s'effectue selon des critères uniformes. Le principe qui s'applique est celui de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes.

#### 3.1 Devises étrangères

Les dépenses et les produits en devise étrangère sont estimés aux cours de la date de transaction ou aux cours moyens. Les postes du bilan énoncés en devise étrangère sont convertis aux cours ci-dessous, en vigueur le jour du bilan:

EUR/CHF	1.08
USD/CHF	0.88
SEK/CHF	10.76
NOK/CHF	10.32

### 3.2 Placements de capitaux

Les placements de capitaux incluent les immeubles de rendement, les actions, les obligations, les placements collectifs de capitaux, les placements alternatifs et les participations. Les placements de capitaux sont enregistrés au bilan au maximum à leur valeur d'acquisition ou à une valeur du marché inférieure. Les intérêts courus sont délimités et affectés à la période concernée et saisis dans les comptes actifs de régularisation. Les ajustements de valeur tiennent compte des risques individuels. La comptabilité des titres est tenue d'après le principe de la date de règlement.

### 3.3 Placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations

Les placements de capitaux pour les produits d'assurance-vie liée à des fonds de placement sont portés au bilan sous ce poste. L'évaluation de ces placements s'effectue selon la valeur liquidative (*net asset value*, NAV).

### 3.4 Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les avoirs postaux et bancaires ainsi que les fonds en dépôt et à vue d'une durée initiale maximale de 90 jours qui sont gérés pour les besoins des affaires opérationnelles d'assurance. Les liquidités sont estimées aux valeurs nominales en tenant compte des cours actuels des devises étrangères. Désormais, les liquidités pour placements ne figurent plus dans la catégorie des placements de capitaux, mais au poste «Liquidités» du bilan. Elles sont également estimées aux valeurs nominales en tenant compte des cours actuels des devises étrangères.



# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance SA

## Principes d'évaluation

### 3.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur les frais d'acquisition en fonction de leur durée d'utilisation. La durée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles a été déterminée comme suit:

Biens meubles/véhicules	5 à 8 ans
Matériel et réseaux informatiques	3 à 10 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Terrains	pas d'amortissement

Les indices de maintien de la valeur sont contrôlés chaque année. Au besoin, des amortissements supplémentaires sont entrepris à la charge du résultat de la période.

### 3.6 Immobilisations incorporelles

Cette catégorie de placements comprend les immobilisations incorporelles acquises telles que les logiciels, les droits d'utilisateur et la survaleur (*goodwill*), qui engendrent un profit mesurable sur plusieurs années. L'amortissement s'effectue de manière linéaire à la valeur d'acquisition et généralement sur une période de deux à cinq ans. Les immobilisations incorporelles acquises en propre et les prestations propres ne sont pas portées à l'actif. Les indices de maintien de la valeur sont contrôlés chaque année et des amortissements supplémentaires non planifiés sont au besoin entrepris à la charge du résultat de la période.

### 3.7 Créances

Ces postes sont estimés aux valeurs nominales. Le ducroire est fixé sur la base de la structure des échéances et de la probabilité historique de défaillance. Pour les risques liés aux créances spécifiquement connus, des ajustements individuels de valeur sont entrepris.

### 3.8 Provisions techniques

*Reports de primes:* ce poste comprend les produits de primes qui concernent une période s'étalant après la date du bilan. *Provisions pour sinistres en cours:* ces provisions correspondent à une estimation des paiements de sinistres non escomptés échéant à l'avenir. Les provisions pour sinistres comprennent les provisions pour les sinistres déclarés et celles pour les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les frais de traitement des sinistres correspondants. L'estimation, effectuée selon des principes actuariels reconnus, est conforme aux prescriptions juridiques de l'autorité de surveillance.

# Annexe aux comptes annuels

## CONCORDIA Assurance SA Principes d'évaluation

*Autres provisions techniques:* ce poste inclut les provisions pour vieillissement, pour antisélection et pour fluctuation pour les affaires d'assurance-maladie complémentaire selon la LCA. Les provisions pour vieillissement et pour antisélection servent au financement des redistributions et solidarités voulues entre les différentes catégories d'assuré-es. Les provisions techniques pour fluctuation visent à atténuer partiellement ou totalement les fluctuations dans les charges de sinistres ainsi que les risques des provisions pour sinistres et pour vieillissement. Figurent également à ce poste les provisions pour fluctuation dans les assurances-vie. Les calculs reposent sur des modèles actuariels qui ont été approuvés par la FINMA dans le cadre du plan d'exploitation.

*Réserves mathématiques:* ce poste comprend les réserves mathématiques pour les produits d'assurance-vie non liés à des participations.

*Provisions pour parts d'excédents contractuels:* CONCORDIA octroie aux preneurs et preneuses d'assurance une participation aux excédents pour l'assurance-vie mixte CONVENIA, participation qu'elle rémunère. Cette opération nécessite un résultat financier favorable.

### 3.9 Provisions techniques de l'assurance-vie liée à des participations

Ce poste se compose des réserves mathématiques et des provisions pour fluctuation dans le cadre de l'assurance-vie liée à des participations.

### 3.10 Provisions non techniques

*Provisions financières:* ces provisions doivent permettre de tenir compte des fluctuations de valeur des placements de capitaux. Le Conseil d'administration a fixé la valeur cible des provisions à 17 % des valeurs de marché des placements de capitaux. Cette valeur a été déterminée selon une méthode d'économie financière (principe de la valeur à risque, *value at risk*) et repose sur un niveau de sécurité

de 99.0 % et une période d'observation de deux ans. La constitution et le recours à ces provisions s'effectuent en fonction du résultat général et du résultat des placements de capitaux de l'exercice annuel concerné ainsi que du montant des provisions existantes.

*Autres provisions:* ce poste comprend toutes les autres provisions non techniques pour autant que la sortie de capitaux qui en résulte soit attendue au cours de l'année suivante. Il est évalué le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

### 3.11 Dettes nées d'opérations d'assurance / autres passifs

Ces postes renferment, outre les primes payées par anticipation qui concernent l'année suivante, les dettes découlant de prestations d'assurance décomptées et de dettes à l'égard des fournisseurs et fournisseuses. L'évaluation se fait aux valeurs nominales.

### 4. Impôts

Tous les impôts courants sur les bénéfices et sur les capitaux sont calculés sur la base du taux d'impôt effectif et sont inscrits au passif du bilan (dettes fiscales). Les actifs d'impôts différés ne sont pas portés à l'actif.

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance SA

## Principes d'évaluation

### 5. Événements survenus après la date du bilan

Par décision du 19 mars 2021, le Conseil d'administration de CONCORDIA Assurances SA a approuvé les comptes annuels. Ces derniers prennent en considération l'ensemble des événements connus à cette date dont les éléments déclencheurs sont intervenus avant la date du bilan. Aucun événement susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, des finances et des résultats de l'année écoulée n'est par ailleurs survenu.

### 6. Modifications de la présentation et de l'évaluation des comptes annuels

La structure de certaines positions du bilan de l'année précédente et de l'année en cours a été adaptée en fonction du plan comptable de la FINMA pour permettre la comparabilité des données. Il n'y a aucune répercussion sur les capitaux propres de l'année précédente. Les principaux changements sont les suivants:

- Les immeubles de rendement figurent désormais dans la catégorie des placements de capitaux (auparavant sous les immobilisations corporelles).
- Les liquidités détenues à des fins de placement sont désormais portées au poste «Liquidités» du bilan (auparavant sous les placements de capitaux).
- Les actions, obligations et papiers monétaires détenus par des fonds figurent maintenant dans la catégorie des placements collectifs de capitaux (auparavant dans la catégorie de placement respective).

En 2020, la FINMA a approuvé la modification du plan d'exploitation concernant la constitution des provisions de vieillissement et fluctuation dans les assurances-hospitalisation. Au 31 décembre 2020, les provisions pour sécurité existantes d'un montant de CHF 143 millions ont été annulées pour alimenter ces nouvelles provisions.

### 7. Transactions exceptionnelles

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, CONCORDIA Assurances SA a cédé son portefeuille d'assurances supplémentaires et complémentaires à la LAA selon la LCA à Solida Assurances SA. Le portefeuille d'assurances collectives d'indemnités journalières selon la LCA a, quant à lui, été cédé à Visana Assurances SA. La date de transfert des profits et risques a également été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dans ce contexte, les provisions pour sinistres et une partie contractuellement convenue des provisions pour parts d'excédents ont été cédées aux acquéreurs. Les provisions pour fluctuation et la partie non cédée des provisions pour parts d'excédents ont été annulées avec incidence sur le compte de résultat. Aucune transaction exceptionnelle n'a eu lieu en 2020.

# Annexe aux comptes annuels

## CONCORDIA Assurances SA Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

### 1. Autres placements de capitaux

	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Placements de capitaux alternatifs	26'677	30'153	-3'476	-11.5 %
Placements collectifs de capitaux	230'941	163'472	67'469	41.3 %
<b>Total des autres placements de capitaux</b>	<b>257'618</b>	<b>193'625</b>	<b>63'993</b>	<b>33.0 %</b>

### 2. Placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations

	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Fonds de placement mixtes	13'013	11'368	1'645	14.5 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

## Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

### 3. Immobilisations corporelles

	Immeubles d'exploita- tion	Meubles et équipe- ments	Matériel informa- tique	Autres immobili- sations corporelles	Immobili- sations en acquisition/ immeubles en cons- truction	Total
Valeurs d'acquisition au 01.01.2020	64'378	20'988	8'795	386	247	94'794
Restructuration	0	0	0	0	-247	-247
Entrées	0	314	0	107	463	884
Sorties	0	0	-17	-161	0	-178
<b>État au 31.12.2020</b>	<b>64'378</b>	<b>21'302</b>	<b>8'778</b>	<b>332</b>	<b>463</b>	<b>95'253</b>
Amortissements cumulés au 01.01.2020	30'896	19'663	6'489	234	0	57'282
Restructuration	0	0	0	0	0	0
Amortissements selon la planification	867	533	1'022	77	0	2'499
Amortissements sans planification	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	-17	-139	0	-156
<b>État au 31.12.2020</b>	<b>31'763</b>	<b>20'196</b>	<b>7'494</b>	<b>172</b>	<b>0</b>	<b>59'625</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2020</b>	<b>32'615</b>	<b>1'106</b>	<b>1'284</b>	<b>160</b>	<b>463</b>	<b>35'628</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

## CONCORDIA Assurances SA Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

### 4. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Autres immo- bilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en acquisition	Total
Valeurs d'acquisition au 01.01.2020	21'777	0	0	21'777
Restructuration	0	0	0	0
Entrées	0	0	220	220
Sorties	0	0	0	0
<b>État au 31.12.2020</b>	<b>21'777</b>	<b>0</b>	<b>220</b>	<b>21'997</b>
Amortissements cumulés au 01.01.2020	20'272	0	0	20'272
Restructuration	0	0	0	0
Amortissements selon la planification	1'505	0	0	1'505
Amortissements sans planification	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0
<b>État au 31.12.2020</b>	<b>21'777</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21'777</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2020</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>220</b>	<b>220</b>

### 5. Créances nées d'opérations d'assurance

	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
À l'égard des preneurs et preneuses d'assurance	2'681	2'943	-262	-8.9 %
À l'égard des agent-es et intermédiaires	22	0	22	
À l'égard des compagnies d'assurance	0	359	-359	
<b>Total des créances nées d'opérations d'assurance</b>	<b>2'703</b>	<b>3'302</b>	<b>-599</b>	<b>-18.1 %</b>

### 6. Autres créances

	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Autres créances*	19'178	14'281	4'897	34.3 %
Créances nées des activités de placement	1'140	1'104	36	3.3 %
Créances fiscales	546	318	228	71.7 %
<b>Total des autres créances</b>	<b>20'864</b>	<b>15'703</b>	<b>5'161</b>	<b>32.9 %</b>

\* Dont créances envers des sociétés liées de CHF 13'587 en 2020 et CHF 10'748 en 2019

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

## Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

### 7. Provisions techniques

	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Reports de primes	295	271	24	8.9 %
Provisions pour sinistres en cours <sup>1</sup>	116'989	115'406	1'583	1.4 %
Autres provisions techniques	296'272	149'579	146'693	98.1 %
Réserves mathématiques	19'588	17'124	2'464	14.4 %
Provisions pour parts d'excédents contractuels	21	22	-1	-4.5 %
Provisions pour fonds d'excédents	0	0	0	
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>433'165</b>	<b>282'402</b>	<b>150'763</b>	<b>53.4 %</b>

<sup>1</sup> 2019: dont part des réassureurs de CHF 1'277 (figure à l'actif du bilan).  
2020: dont part des réassureurs de CHF 1'449 (figure à l'actif du bilan).

### 8. Provisions non techniques

	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Provisions financières	93'500	95'500	-2'000	-2.1 %
Provisions pour sécurité*	0	142'745	-142'745	
Autres provisions	0	0		
<b>Total des provisions non techniques</b>	<b>93'500</b>	<b>238'245</b>	<b>-144'745</b>	<b>-60.8 %</b>

\* Annulation des provisions pour sécurité; détails à ce sujet dans les principes d'évaluation à la page 51.

### 9. Dettes nées d'opérations d'assurance

	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Dettes à l'égard des preneurs et preneuses d'assurance	1'370	2'821	-1'451	-51.4 %
Primes payées d'avance des preneurs et preneuses d'assurance	57'127	54'815	2'312	4.2 %
Dettes à l'égard des agent-es et des intermédiaires	89	40	49	122.5 %
Dettes à l'égard des entreprises d'assurance et de réassurance	41	0	41	
<b>Total des dettes nées d'opérations d'assurance</b>	<b>58'627</b>	<b>57'676</b>	<b>951</b>	<b>1.6 %</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

## Explications sur le bilan et le compte de résultat

Montants en CHF 1'000

### 10. Autres passifs

	31.12.2020	31.12.2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Autres dettes*	17'421	8'248	9'173	111.2 %
Dettes nées d'activités de placement	0	0	0	
Dettes fiscales	815	0	815	
<b>Total des autres passifs</b>	<b>18'236</b>	<b>8'248</b>	<b>9'988</b>	<b>121.1 %</b>

\* Dettes envers des sociétés liées de CHF 355 en 2020 et CHF 810 en 2019

### 11. Variations des provisions techniques

	2020	2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Variations des provisions pour sinistres en cours	-1'583	-9'273	7'690	-82.9 %
Variations des autres provisions techniques	-146'693	9'843	-156'536	-
Variations des réserves mathématiques	-2'463	-2'201	-262	11.9 %
Variations des provisions pour parts d'excédents contractuels	1	1'143	-1'142	-99.9 %
Variations des provisions pour fonds d'excédents	0	0	0	
<b>Total des variations des provisions techniques</b>	<b>-150'738</b>	<b>-488</b>	<b>-150'250</b>	<b>-</b>

### 12. Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte

	2020	2019	Variation	
			en valeur absolue	en %
Charges de personnel	70'558	68'687	1'871	2.7 %
Autres charges	35'121	34'452	669	1.9 %
Amortissements	3'137	5'339	-2'202	-41.2 %
<b>Total des frais d'acquisition et de gestion pour propre compte</b>	<b>108'816</b>	<b>108'478</b>	<b>338</b>	<b>0.3 %</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.



# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

## Explications sur le compte de résultat

Montants en CHF 1'000

### 13. Produits des placements

	Produits		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total des produits des placements	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Biens immobiliers	1'094	1'604	0	0	0	0	1'094	1'604
Participations	45	56	0	0	0	5'781	45	5'837
Titres à revenu fixe	5'106	6'168	0	0	214	408	5'320	6'576
Actions	2'421	3'726	668	2'977	8'471	7'572	11'560	14'275
Autres placements de capitaux	3'021	0	34	69	3'282	198	6'337	267
<b>Total des placements de capitaux</b>	<b>11'687</b>	<b>11'554</b>	<b>702</b>	<b>3'046</b>	<b>11'967</b>	<b>13'959</b>	<b>24'356</b>	<b>28'559</b>

### 14. Charges financières et frais de gestion des placements

	Charges d'administration des placements		Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		Moins-values réalisées		Total des charges financières et frais de gestion des placements	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Biens immobiliers	-	-	-501	-517	0	0	-501	-517
Participations	-	-	0	0	0	0	0	0
Titres à revenu fixe	-	-	-4'208	-1'916	-663	-48	-4'871	-1'964
Actions	-	-	0	0	-799	-456	-799	-456
Autres placements de capitaux	-	-	-471	-66	-504	0	-975	-66
<b>Total des placements de capitaux</b>	<b>-847</b>	<b>-467</b>	<b>-5'180</b>	<b>-2'499</b>	<b>-1'966</b>	<b>-504</b>	<b>-7'993</b>	<b>-3'470</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

## CONCORDIA Assurances SA Autres indications

Montants en CHF 1'000

### Nom, forme juridique, siège

CONCORDIA Assurances SA, selon le droit suisse des sociétés anonymes avec siège à Lucerne

### Nombre de collaborateurs et collaboratrices en moyenne annuelle

	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de collaborateurs et collaboratrices (équivalents plein temps)	1'135	1'101

L'ensemble des collaborateurs et collaboratrices est employé aussi bien auprès de CONCORDIA Assurances SA qu'auprès de CONCORDIA Assurance de maladie et accidents SA.

### Valeur résiduelle des dettes découlant de crédits-bails dont l'échéance est supérieure à douze mois

	31.12.2020	31.12.2019
Dettes découlant de crédits-bails	0	45

### Dettes à l'égard des institutions de prévoyance

	31.12.2020	31.12.2019
Caisse de pension de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA	0	0
AXA Fondation de prévoyance professionnelle, Principauté du Liechtenstein	0	0
<b>Total des dettes à l'égard des institutions de prévoyance</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Sûretés en faveur de tiers

Pour la garantie des actifs liés

	31.12.2020	31.12.2019
Débit de la fortune liée	506'773	349'659
Garantie bancaire	0	470

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

## Autres indications

Montants en CHF 1'000

### Responsabilité solidaire

CONCORDIA Assurances SA fait partie du groupe d'imposition TVA du groupe CONCORDIA et répond solidairement pour les engagements en matière de TVA de ce dernier à l'égard des autorités fiscales.

### Honoraires versés à l'organe de révision

	31.12.2020	31.12.2019
Révision	132	141
Prestations de service	0	0
<b>Total des honoraires versés à l'organe de révision</b>	<b>132</b>	<b>141</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Il n'existe pas d'autres faits devant être présentés conformément à l'art. 959c du code des obligations.

### Données sur la conduite d'une évaluation des risques

Le Conseil d'administration a mis en place un processus de gestion des risques à l'aide duquel il identifie et évalue les risques de manière périodique et systématique. Les risques existentiels identifiés sont résumés dans un portefeuille de risques et évalués selon la probabilité de leur survenance et l'ampleur potentielle de leurs dommages. Chacun de ces risques est assigné à un ou une membre du Comité directeur qui en est désigné-e responsable. Au moins une fois par an, le Conseil d'administration reçoit un rapport du Comité directeur portant sur l'évolution des risques existentiels et les mesures adoptées. De plus, le Conseil d'administration a instauré un système de contrôle interne efficace, afin de garantir la conformité des comptes annuels avec les règles applicables en matière de présentation des comptes et la régularité des rapports d'entreprises.

### Transactions avec des personnes et sociétés liées

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, CONCORDIA Assurances SA a cédé son portefeuille d'assurances supplémentaires et complémentaires à la LAA selon la LCA à Solida Assurances SA aux conditions habituelles du marché. La date de transfert des profits et risques a également été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les créances et dettes à l'égard des détenteurs et détentrices de participations et des sociétés liées sont décrites plus en détail aux chiffres 6 et 10.

# Affectation du résultat du bilan

CONCORDIA Assurances SA

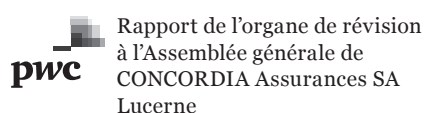
Montants en CHF 1'000

	2020	2019
Report des exercices précédents	0	0
Résultat du bilan de l'exercice annuel	89'185	95'129
<b>Total du résultat du bilan disponible</b>	<b>89'185</b>	<b>95'129</b>
Versement d'un dividende	5'000	5'000
Attribution/prélèvement de réserves facultatives issues du bénéfice	84'185	90'129
Attribution/prélèvement de réserves légales issues du bénéfice	0	0
Report sur le nouvel exercice	0	0
<b>Total</b>	<b>89'185</b>	<b>95'129</b>

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

# Rapport de l'organe de révision

CONCORDIA Assurances SA



## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CONCORDIA Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 44 à 60) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Hugo Schürmann            Pascal Odermatt  
Expert-réviseur            Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Lucerne, le 19 mars 2021

Éditrice:  
CONCORDIA  
Bundesplatz 15  
6002 Lucerne

Téléphone +41 41 228 01 11

[www.concordia.ch](http://www.concordia.ch)  
[info@concordia.ch](mailto:info@concordia.ch)

Rédaction: Astrid Brändlin  
Réalisation, mise en page et préparation à l'impression: Hinz und Kunz AG, Sarnen  
Photographies: Janmaat GmbH

Le présent rapport de gestion est publié en français et en allemand.